



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E63912

VALABLE JUSQU'AU

11/04/2027

ÉDITÉ LE

31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1990

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/01/2026
200 000

Raison sociale : ISOL 22-35

14 RUE DE LA FERRERE
22120 YFFINIAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC 90 B 293

Téléphone : 02 96 75 18 18

Fax :

Siret : 379 337 553 00026

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 5011691

Portable : 0626713712

Site Internet : <http://www.isol22.fr>

E-mail : sylvierenault@isol22-35.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001294905/0

Responsabilité légale :

GROUPE SAINTILLAN (953 681 137) / SAINTILLAN ANTONY PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001294905/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/03/2026

Effectif moyen : 45

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	05/02/2026
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée) Mention RGE	12/04/2023
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	12/04/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	12/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/02/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/05/2023
o Isolation des combles perdus	12/04/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	12/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.